

<b>CONSEILLERS</b>	
EN EXERCICE :	15
PRESENTS :	11
VOTANTS :	15
POUVOIRS :	4

**PROCES VERBAL  
CONSEIL MUNICIPAL  
DU 11 JUILLET 2023**

Date de convocation : 06/07/2023  
Date d'affichage : 06/07/2023

L'an deux mille vingt-et-trois le onze juillet à vingt heures,  
Le Conseil Municipal de la Commune de ZETTING s'est réuni  
dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de  
Monsieur FOUILHAC-GARY Bernard, Maire

Présents : FOUILHAC GARY Bernard, LE BORGNE Gilles, JEDAR Bernard, LETT Martine, SCHLEGEL Régis,  
SORRENTINO Claudia, KOELSCH Guillaume, PEIFER Michelle, STERN Didier, DUBOCQUET Sylviane, BODO  
Bénédicte

Absents représentés/excusés :  
MULLER Laurent, procuration à Martine LETT  
NACHI Lahcène procuration à Gilles LE BORGNE  
MEYER Laure, procuration à PEIFER Michelle  
SCHMITT Jean-François, procuration à Bernard JEDAR

Absents non excusés :

M. SCHLEGEL Régis a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance conformément à l'article  
L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales

---

## **ORDRE DU JOUR**

### ***Institution et vie politique***

1. Désignation d'un secrétaire de séance
2. Approbation du compte rendu de la séance du 09/06/2023

### ***Finances***

3. Demandes de subventions (achat matériel technique – salle des associations – aménagement paysager mairie)

### ***Domaine et Patrimoine***

4. Modification DCM2022076 erreur matérielle numéro de parcelles
5. Acquisition et échanges de terrains

### ***Divers et communication***

6. Décisions prises par délégation
7. Divers et communication

---

## ***Institution et vie politique***

### **1. Désignation d'un secrétaire de séance**

Vu l'article L2121-15 du Code général des collectivités territoriales relatif à la nomination d'un secrétaire de séance,  
Le conseil municipal désigne Régis SCHLEGEL, secrétaire de séance.

### **2. DCM2023034 - Approbation du compte rendu de la séance du 09/06/2023 (5.2)**

Monsieur le Maire soumet à l'Assemblée le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 09 juin 2023,

Après en avoir pris connaissance, et sans remarque particulière,

Adopte, par 15 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention, le procès-verbal de la réunion du 09 juin 2023

## Finances

### 3) Demandes de subventions

#### a) DCM2023035 - Demande de subventions - achat de matériels techniques (7.5)

Sur le rapport du maire,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L.5216-5 VI,

Vu la délibération du Conseil communautaire du 01<sup>er</sup> avril 2021, approuvant le règlement des Fonds de concours Programme 2021-2026 de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences,

Vu les Statuts de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences et notamment les dispositions incluant la Commune de ZETTING comme l'une de ses communes membres, rendant la Communauté d'Agglomération compétente en matière d'attribution d'un fonds de concours destiné à financer un équipement ne relevant pas d'une compétence transférée,

Considérant que la Commune de ZETTING souhaite procéder à l'achat d'un tracteur de pelouse John Deere d'une valeur HT de 14 166.67 € et que dans ce cadre, il est envisagé de demander un fonds de concours à la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences.

Considérant que le montant du fonds de concours demandé n'excède pas la part du financement assurée, hors subventions, par le bénéficiaire du fonds de concours, conformément au plan de financement joint en annexe,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,  
**Par 15 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention**

- Décide de demander un fonds de concours à la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences en vue de participer à l'achat de d'un tracteur de pelouse John Deere selon le plan de financement suivant :

NATURE DES TRAVAUX	MONTANT DES TRAVAUX HT	CASC	COMMUNE
Tracteur tondeuse	<b>14 167.00</b>	7 083.00	7 083.00
FINANCEMENT		50 %	50 %

- Autorise le Maire à signer tout acte afférant à cette demande.

#### b) DCM2023036 - Demande de subventions – rénovation de la salle des associations (7.5)

Sur le rapport du Maire

Présentant les travaux de mise en conformité de la salle des associations (ancienne bibliothèque) portant sur la mise en accessibilité par la création d'une rampe d'accès et la réfection totale de la salle (sols, murs, plafonds, électricité, portes intérieures et mobilier) pour un cout total de 29 189 € HT,

Indiquant que cette opération peut être soutenue financièrement par une subvention au titre de la DETR,

Le conseil municipal,  
Après délibération **par 15 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention**

✚ Approuve les travaux de mise en conformité de la salle des associations pour un montant de 29 189 € HT

✚ Fixe le plan de financement suivant :

NATURE DES ACHATS	MONTANT DES TRAVAUX en € HT	DEPARTEMENT DETR	COMMUNE
Rampe d'accès	1460	14 594.00	14 594.00
Contrôle d'accès	2809		
Portes	4526		
Réfection sol	5265		
Cloisons	2953		
Electricité	3773		
Mobilier	3904		
Réfection murs	4500		
FINANCEMENT	29 189 €	50 %	50 %

✚ Autorise le Maire à solliciter la subvention DETR et à signer tout acte afférant à cette demande.

**c) DCM2023037 - Demande de subvention - aménagement paysager devant la mairie (7.5)**

Le Maire explique au Conseil Municipal que le Département de la Moselle a mis en place un programme pour accompagner les communes de moins de 2 000 habitants dans la mise en œuvre de projets environnementaux qui s'inscrivent dans une démarche de transition énergétique et écologique.

Ce dispositif est dédié aux projets dont le montant global n'excède pas 10 000 € HT. Le taux d'aide appliqué par le Département de la Moselle est plafonné à 50% du montant global. Une limite de 2 projets subventionnés par commune est fixée sur le dispositif 2021-2025.

Le Maire expose le projet d'aménagement d'un espace vert paysager devant le parvis de la mairie et propose un devis pour un montant de 9 970.00 € HT.

Le Maire souhaite faire une demande de subvention au Département de la Moselle dans le cadre du dispositif énoncé en introduction selon le plan de financement suivant :

NATURE DES TRAVAUX	MONTANT DES TRAVAUX HT	Département	COMMUNE
Aménagement paysager	9 970.00	4 985.00	4 985.00
FINANCEMENT		50 %	50 %

Le conseil municipal,

Après délibération, **par 15 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention**

- ✚ **Adopte** le projet selon le plan de financement annoncé.
- ✚ **Approuve** le devis des travaux pour un montant de **9 970.00 € HT**.
- ✚ **Sollicite** une subvention du Département de la Moselle au titre du programme dédié aux projets environnementaux dans le cadre du budget **2024**
- ✚ **S'engage** à ne pas débiter les travaux avant la réception de la notification d'attribution de l'aide par l'Assemblée Départementale.
- ✚ **Autorise** Monsieur le Maire à accomplir toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

## ***Domaine et Patrimoine***

### **4) DCM2023038 - Modification DCM2022076 erreur matérielle numéro de parcelles (3.2)**

Sur le rapport du maire,

Vu la DCM 2022076 portant acquisition d'une parcelle d'un are au lotissement l'orée du bois suite à travaux de viabilisation,

Considérant l'erreur matérielle constatée par l'étude notariale sur le numéro de la parcelle concernée par la vente,

Le conseil municipal,  
Après délibération, **par 15 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention**

- ✚ Modifie la délibération 2022076 du 29/11/2022 en ce sens : la parcelle concernée porte le numéro cadastral section 2 n° 643/268 – surface 1 are.
- ✚ Dit que les termes de la délibération visée restent inchangés, soit :
  - un prix d'acquisition de 30 € l'are
  - La signature d'une convention fixant les conditions de revente ou d'utilisation de la parcelle section 2 n° 643/268, à savoir un prix de revente minimum fixé à 8 500 € l'are.
- ✚ Autorise le maire à signer tous documents nécessaires à la réalisation de cette opération.

### **5) DCM2023039 - Acquisition et échanges de terrains (3.2)**

Sur le rapport du maire,

Indiquant que dans le cadre du projet de la création d'un bac pour la traversée de la Sarre à Dieding, il s'avère nécessaire de faire l'acquisition ou l'échange de parcelles nécessaires à l'accès à la rive.

M. le Maire a pris l'attache de M. KREBS Camille, propriétaire de la parcelle cadastrée section 7 n° 133-am Eck- d'une surface de 235 m<sup>2</sup> afin de lui proposer un échange avec la parcelle cadastrée section 7 n° 24 -im Langacker- d'une surface de 876 m<sup>2</sup> (plan cadastral joint)

Cet échange aura lieu sans soulte de part ni d'autre. Les frais d'acte notarié seront à la charge de la commune.

Entendu cet exposé,

Le conseil municipal,  
Après délibération, **Par 15 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention**

- ✚ Donne son accord à l'échange de parcelles suivantes entre la commune et M. KREBS Camille :  
Section 7 parcelle 133 (propriétaire KREBS Camille)  
en échange  
de la parcelle Section 7 parcelle 24 (propriétaire : Commune de Zetting)
- ✚ Dit que l'échange aura lieu sans soulte et que les frais d'acte notarié seront à la charge de la commune.
- ✚ Autorise le maire à signer tout document nécessaire à la réalisation de cette transaction

## ***Divers et communication***

### **3) Décisions prises par délégation**

M. Le Maire informe l'assemblée des décisions prises par délégation établies conformément à la délibération du conseil municipal du 02 juin 2020 prise en application des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

➤ Exercice du droit de préemption urbain

N° DECISION	Objet	Surface M2	Localisation	Nomenclature ACTES
DEC2023030	renonciation au droit de préemption - S4 Parcelles 149 ET 152	3057	Chemin du langenberg	2.3
DEC2023032	renonciation au droit de préemption -s2 parcelles 5 et 4	1269	Rue de l'église	2.3

➤ Marchés publics

N° DECISION	OBJET	FOURNISSEUR	MONTANT HT	Nomenclature ACTES
DEC2023029	marchés publics – réfection muret rue église rue des abeilles	ETS PRIM	2 230.00 €	1.1
DEC2023031	marchés publics – achat débroussailleuse	ETS KLEIN	849.29 €	1.1
DEC2023033	marchés publics – remplacement coffret armoire EP Dieding	TPLEC	595.00 €	1.1

#### 4) Divers et communication

a) Réunion à Dieding

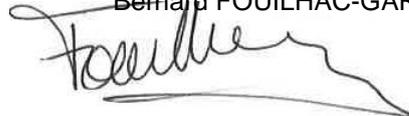
Le maire informe les élus qu'une réunion en présence de la gendarmerie a eu lieu le 11 juillet à Dieding. Il s'agissait d'une réunion de prévention visant à sensibiliser les parents et enfants aux risques encourus face aux actes et incivilités récurrents qui ont été constatés.

Tous les points ayant été évoqués, M. le Maire clôt la séance à 21 h00.

Le secrétaire de séance  
Signé : SCHLEGEL Régis



Le Maire,  
Bernard FOUILHAC-GARY



**La présente séance comporte les délibérations n° 2023034 à 2023039  
Et décisions par délégation n° DEC2023029 à DEC2023033**

N° DCM/ DECISION/ ARRETE	OBJET	NOMENCLATURE ACTES
DCM2023034	Approbation compte rendu CM 109/06/2023	5.2
DCM2023035	Demandes de subvention - achat matériel technique	7.5
DCM2023036	Demandes de subventions – rénovation de la salle des associations	7.5
DCM2023037	Demande de subventions - aménagement paysager devant la mairie	7.5
DCM2023038	Modification DCM2022076 – erreur matérielle numéro de parcelles	3.2
DCM2023039	Acquisition et échange de terrains	3.2
DEC2023029	marchés publics – réfection muret rue église rue des abeilles	1.1
DEC2023030	renonciation au droit de préemption - S4 Parcelles 149 ET 152	3.2
DEC2023031	marchés publics – achat débroussailluse	1.1
DEC2023032	renonciation au droit de préemption -s2 parcelles 5 et 4	3.2
DEC2023033	marchés publics – remplacement coffret armoire EP Dieding	1.1